

Dossier n° : 090-230906-5792  
Produit : Eaux de baignade en mer limite selon ARS2A.  
Origine : COGGIA-  
Rapport N° 230911363 - 20230908

**Mairie de COGGIA-**  
**LIEU DIT CRUCCIATE**  
**20160 COGGIA**

Page : 1 sur 1

Date de réception : 06/09/2023 Heure de réception : 09:51  
Date de prélèvement : 06/09/2023 N° de prélèvement :  
Heure de prélèvement : 08:30 N° analyse DDASS :  
Prélevé par : ALP-le laboratoire (ALP) Motif de visite : CS - Contrôle legal  
Code lieu de prélèvement : 0000002152 Type de visite : AU\_BAI MER  
Localisation : plage de san giuseppe Autre : 68140  
Commune : coggia

**RAPPORT D'ANALYSES**

Echantillon n° : 20230906-29219

ANALYSE	RESULTAT	UNITE	NORMES	METHODE	Date début / fin d'analyse
<b>Prélèvement.</b>					
* Prélèvement effectué selon le guide technique	<b>FDT90-521</b>	-		-	06/09/23 106/09/23
<b>Paramètres déterminés sur place.</b>					
Température de l'Air	<b>18</b>	°C		M_INTERNE	06/09/23 106/09/23
* Température de l'Eau	<b>22.2</b>	°C		SPMO150301	06/09/23 106/09/23
Transparence de l'eau	<b>1.0</b>	mètre			06/09/23 106/09/23
Nébulosité	<b>SOLEIL</b>	qualit.			06/09/23 106/09/23
Substances tensio-actives	<b>ABSENCE</b>	qualit.			06/09/23 106/09/23
Huiles minérales	<b>ABSENCE</b>	qualit.			06/09/23 106/09/23
Rési. goudronneux et mat. flottantes	<b>ABSENCE</b>	qualit.			06/09/23 106/09/23
Phénol	<b>ABSENCE</b>	qualit.			06/09/23 106/09/23
<b>Caractéristiques organoleptiques.</b>					
Couleur	<b>Absence</b>	qualit.			06/09/23 106/09/23
<b>Analyses bactériologiques.</b>					
* Escherichia coli / 100 ml	<b>&lt;10</b>	NPP/100ml	1000	NFENISO9308-3	06/09/23 108/09/23
* Entérocoques intestinaux	<b>&lt;10</b>	NPP/100ml	370	NFENISO7899-1	06/09/23 108/09/23

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, qui sont identifiés par le symbole : \*

Destinataires : ARS CORSE  
COGGIA-

Date d'édition 08/09/23

Le rapport d'analyse ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.  
la déclaration de conformité :  
- Ne concerne que les paramètres pour lesquels des critères sont définis.  
- L'incertitude associée au résultat n'est pas prise en compte.  
La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale.  
Le laboratoire n'autorise pas le client à utiliser le marque COFRAC sur quel que support que ce soit.

*J.M. Chapuis*  
J.M. Chapuis  
Directeur adjoint.

Dossier n° : 090-230906-5792  
Produit : Eaux de baignade en mer limite selon ARS2A.

Mairie de **COGGIA-**  
**LIEU-DIT CRUCCIATE**  
**20160 COGGIA**

Origine : COGGIA-  
Rapport N° 230911364 - 20230908

Page : 1 sur 1

Date de réception	: 06/09/2023	Heure de réception	: 09:51
Date de prélèvement	: 06/09/2023	N° de prélèvement	:
Heure de prélèvement	: 08:30	N° analyse DDASS	:
Prélevé par	: ALP-le laboratoire (ALP)	Motif de visite	: CS - Contrôle legal
Code lieu de prélèvement	: 0000002151	Type de visite	: AU_BAI MER
Localisation	: Plage de santana	Autre	: 68141
Commune	: coggia		

**RAPPORT D'ANALYSES**

Echantillon n° : 20230906-29220

ANALYSE	RESULTAT	UNITE	NORMES	METHODE	Date début / fin d'analyses
<b>Prélèvement.</b>					
* Prélèvement effectué selon le guide technique	<b>FDT90-521</b>	-		-	06/09/23 106/09/23
<b>Paramètres déterminés sur place.</b>					
Température de l'Air	<b>20</b>	°C		M_INTERNE	06/09/23 106/09/23
* Température de l'Eau	<b>22.4</b>	°C		SPMO150301	06/09/23 106/09/23
Transparence de l'eau	<b>1.0</b>	mètre			06/09/23 106/09/23
Nébulosité	<b>SOLEIL</b>	qualit.			06/09/23 106/09/23
Substances tensio-actives	<b>ABSENCE</b>	qualit.			06/09/23 106/09/23
Huiles minérales	<b>ABSENCE</b>	qualit.			06/09/23 106/09/23
Rési. goudronneux et mat. flottantes	<b>ABSENCE</b>	qualit.			06/09/23 106/09/23
Phénol	<b>ABSENCE</b>	qualit.			06/09/23 106/09/23
<b>Caractéristiques organoleptiques.</b>					
Couleur	<b>Absence</b>	qualit.			06/09/23 106/09/23
<b>Analyses bactériologiques.</b>					
* Escherichia coli / 100 ml	<b>32</b>	NPP/100ml	1000	NFENISO9308-3	06/09/23 108/09/23
* Entérocoques intestinaux	<b>&lt;10</b>	NPP/100ml	370	NFENISO7899-1	06/09/23 108/09/23

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, qui sont identifiés par le symbole : \*

Destinataires : ARS CORSE  
COGGIA-

Date d'édition 08/09/23

Le rapport d'analyse ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.  
la déclaration de conformité :  
- Ne concerne que les paramètres pour lesquels des critères sont définis.  
- L'incertitude associée au résultat n'est pas prise en compte.  
La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale.  
Le laboratoire n'autorise pas le client à utiliser la marque COFRAC sur quel que support que ce soit.

*J.M. Chapuis*  
JM. Chapuis  
Directeur adjoint.